

Les sans-abris du camp de la place Sainte-Anne ont été déguerpis violemment le 12 janvier dernier, date marquant le 3e anniversaire de la tragédie de janvier 2010. Cependant, selon ce qu'a appris le Groupe d'appui aux rapatriés et réfugiés (GARR), les victimes du séisme de la place Sainte-Anne n'ont pas bénéficié de l'allocation de 20.000 gourdes.

En effet, les victimes du séisme de la place Sainte-Anne ont été expulsées de manière brutale, sans pour autant recevoir leur allocation de 20.000 gourdes promise par la mairie de Port-au-Prince, selon ce qu'a précisé le GARR dans une note acheminée à Haiti Press Network.

« Plusieurs rendez-vous ont été proposés à la mairie de Port-au-Prince, en vue de procéder à la distribution des chèques. Par contre, ces rendez-vous n'ont abouti à rien de concret », ont témoigné des victimes.

« Après notre expulsion de la place comme des animaux, ils n'ont même pas honte de falsifier la liste au profit de leurs proches. Voilà ce qui nous empêche de recevoir notre argent bien que nous ayons le coupon distribué avant le déguerpissement », ont déclaré Marie Ange et Henri.

Ces sinistrés ont, par ailleurs, menacé de regagner leurs abris provisoires si toutefois les autorités municipales de Port-au-Prince ne penchent pas sur leur cas.